



# Commission Locale des Mobilités en Gironde

26 janvier 2026



# **Désignation d'un secrétaire de séance**



**Approbation du compte-rendu  
succinct de la CLM  
du 19 novembre 2025**



**Avis 2026\_001 :**

**Orientations Budgétaires 2026**



*Retour sur*

**L'ANNÉE 2025**



## Cars express en 2025

2 Nouvelles lignes de car express mises en service en 2025 :

→ Bassin Nord (Arès–Lège ↔ Bordeaux)

*(Niveau de fréquentation corridor maintenu 850 voyages/jour)*

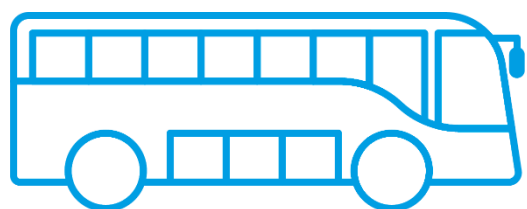
→ Ceinture Sud-Ouest (Beautiran ↔ Le Haillan)

*(Fréquentation en croissance plus de 105 voyages/jour)*

Pour un total de 4 lignes en exploitation en Gironde avec :

→ Créon ↔ Bordeaux (900v/j)

→ Blaye ↔ Bordeaux (550 v/j)



NAM a poursuivi ses objectifs d'études de corridors car express sur :

→ Sur le corridor du Médoc

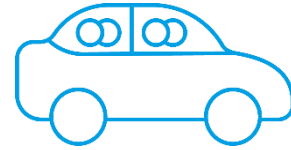
→ Sur corridor sur le Val De L'Eyre

Synthèse du soutien NAM à la participation forfaitaire d'exploitations des 2 exercices de cars express :

→ 3,65 M€ de participation NAM

→ 145 000 € investis dans les pôles d'échanges et arrêts

# Covoiturage en 2025



Année de lancement du covoiturage express

Marché notifié en novembre 2025 avec ECOV

➔ 3 copils ont eu lieu en 2025

2 corridors structurants ciblés

A10 : Saint-Aubin / Saint-Mariens ↔ Bordeaux Métropole

A62 : Langon ↔ Bordeaux

L'objectif est de proposer aux usagers, via des arrêts matérialisés et une application dédiée un service dynamique de covoiturage à haut niveau de service.



# Pôles de mobilités en 2025

Lancée en avril 2023, l'étude "Pôle de mobilités" est arrivée dans sa dernière étape lors de l'année 2025.

L'objectif de cette étude, menée à l'échelle régionale, est de disposer d'une typologie de pôles :

- ➔ Structurants ;
- ➔ De connexion ;
- ➔ De rabattement ;

Cette étude a permis l'élaboration de documents techniques remis aux différents membres de NAM et adaptés aux spécificités locales,

## Services - dimensionnement

Proposition de dimensionnement de l'offre de services de mobilité sur le hub :

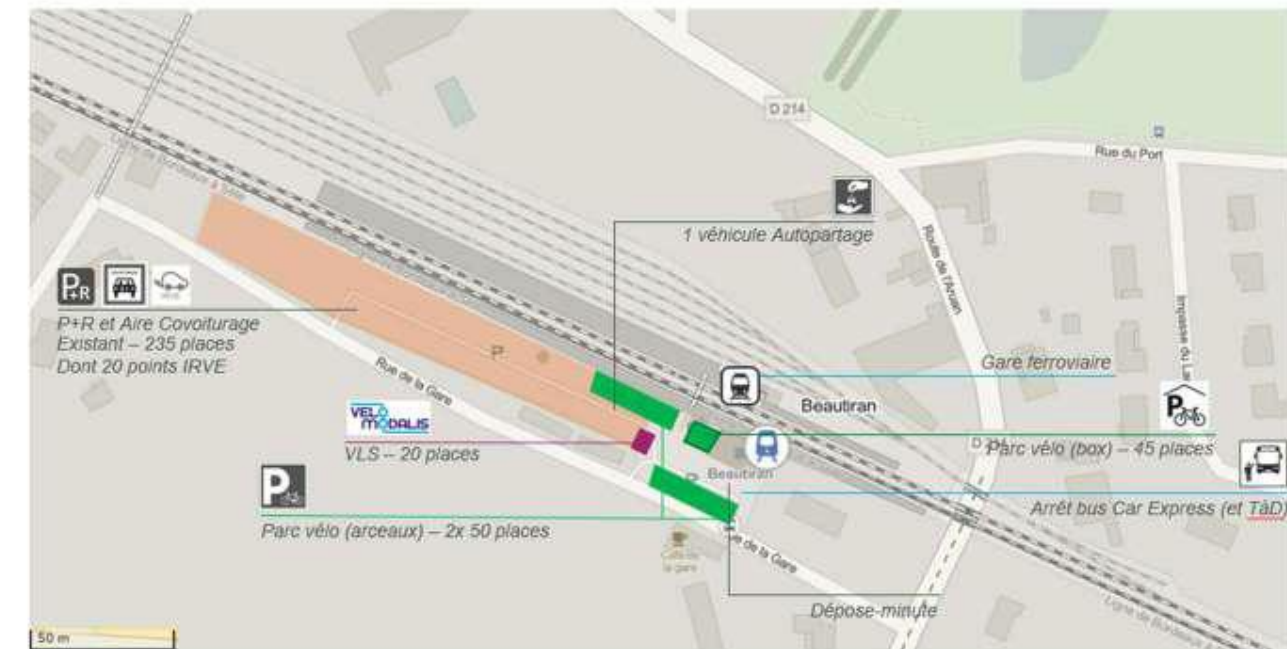
	Fourchette vélo-Essentiel	Fourchette vélo sécu-Essentiel	VLS-Essentiel	Autopartage- Conseillé	Aire de covoiturage- Optionnel	Fourchette VP- Optionnel	Fourchette IRVE-Optionnel	essentiel
Dimensionnement proposé	70 - 350	30 - 150	20	1	300	50 - 150	18 - 23	
existant	3	sans	sans	sans	sans	235	sans	
AREP		40 - 80				40 - 100		
Loi LDM		10						

### NOTA :

- Stationnement vélo à fortement développer
  - Services « Lieux de vie » à envisager
  - P+R déjà très largement dimensionné, malgré les remarques de saturation
    - ⇒ développement des services en lien avec les mobilités actives pour palier à cette saturation
  - Aire de covoiturage à envisager pour répondre au projet de ligne de covoiturage
    - ⇒ mutualisation avec le P+R à envisager
- Quais bus :
- Prévoir arrêt pour la ligne TàD
  - Prévoir un arrêt pour le car express
- Mutualisation du P+R avec covoiturage

## Services – Pré-implantation

Proposition de pré-implantation de l'offre de services de mobilité sur le hub :



# Pôles de mobilités en 2025

- 105 pôles étudiés et 42 avec analyse de pré-implantation des services
- 8 ateliers ont été organisés en mars 2025 avec la participation des membres NAM, de 14 collectivités non AOM et de partenaires extérieurs comme SNCF Gares&Connexions et l'A'urba.

Les documents techniques ont permis de donner un avis favorable au déploiement de services vélos dans les principales gares et arrêts du car express de Gironde.



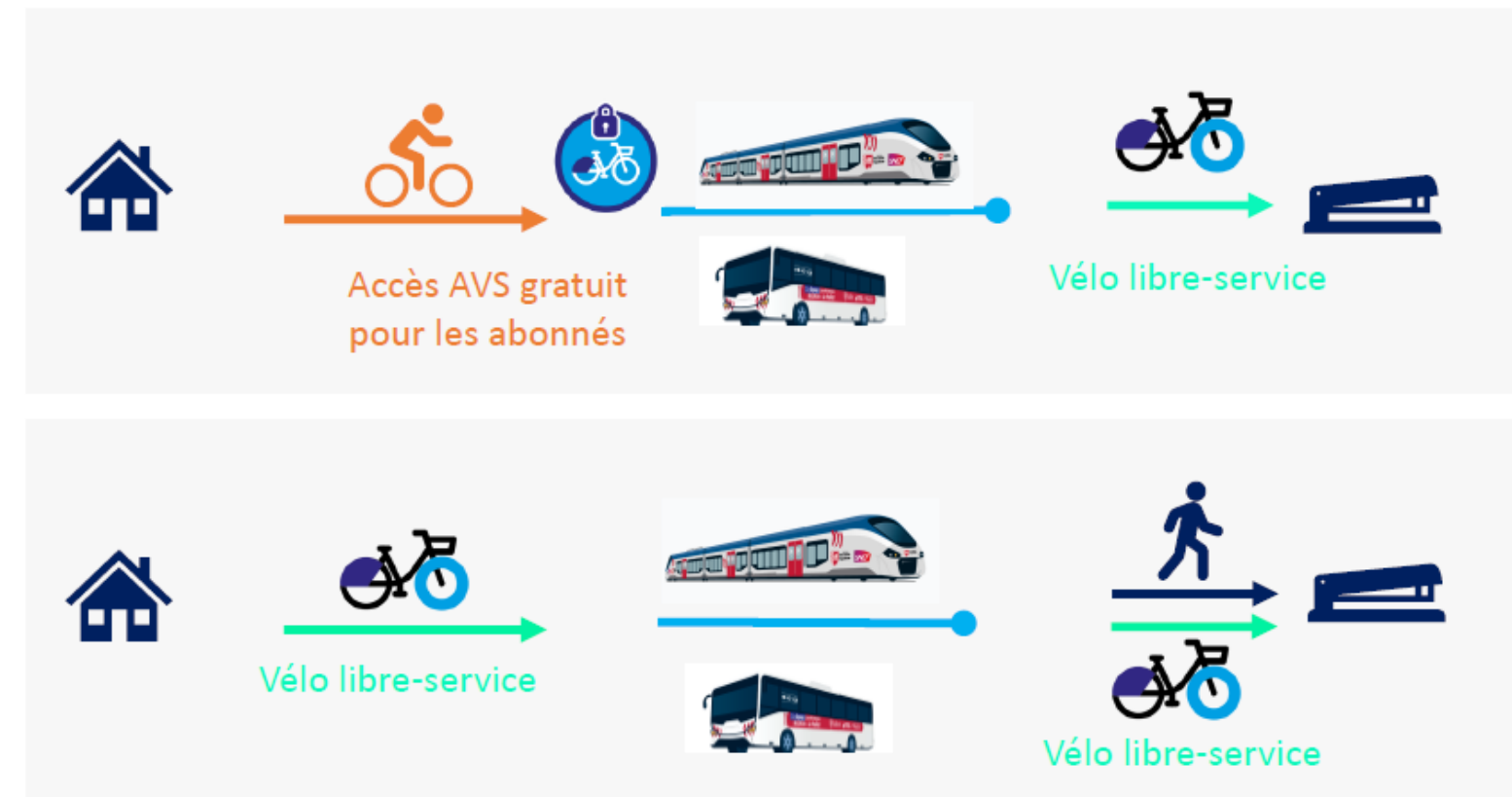
# Vélo Modalis en 2025

Une année structurante pour Vélo Modalis, avec le lancement des travaux de définition du futur service Vélo Modalis en Gironde.

L'objectif de ce service est de permettre le rabattement et la diffusion en mobilités actives des usagers du train et du car.

- 791 vélos répartis sur 103 stations ;
- 770 places en abris vélos sécurisés.
- 4 copils ont eu lieu en 2025

Nouvelle-Aquitaine Mobilités assure une prise en charge des investissements et fonctionnement du service.



# Etudes de communauté tarifaire en 2025

Les études de communauté tarifaire visent à analyser la mise en place d'une gamme tarifaire unique à l'échelle d'un territoire, en substitution des offres existantes

**Objectif de simplification pour l'utilisateur : des réseaux de transports mais 1 seule gamme unique**

14 ateliers de travail ont eu lieu en 2025

➡ Développement de plusieurs scénarios (modèles alvéolaire ou concentrique, profils tarifaires spécifiques, périmètres géographiques variés)

Selon les modèles de communauté tarifaire, le surplus de recette estimé se situerait entre 2,5 millions d'€ et 14 millions d'€.



# La concertation avec les territoires 2025

---

2025 a été l'occasion de concrétiser le travail mené avec les territoires dans le cadre des **15 Ateliers de Concertation de l'année 2024**. Ces ateliers ont permis de définir les différents besoins en mobilité du territoire et de consolider la feuille de route de la Commission.

Ces comités de pilotage ont permis de valider le déploiement des différents projets en intégrant l'ensemble des territoires concernés. Ce travail de concertation a permis à la Commission Locale des Mobilités de donner des avis favorables à l'unanimité pour l'ensemble des projets.

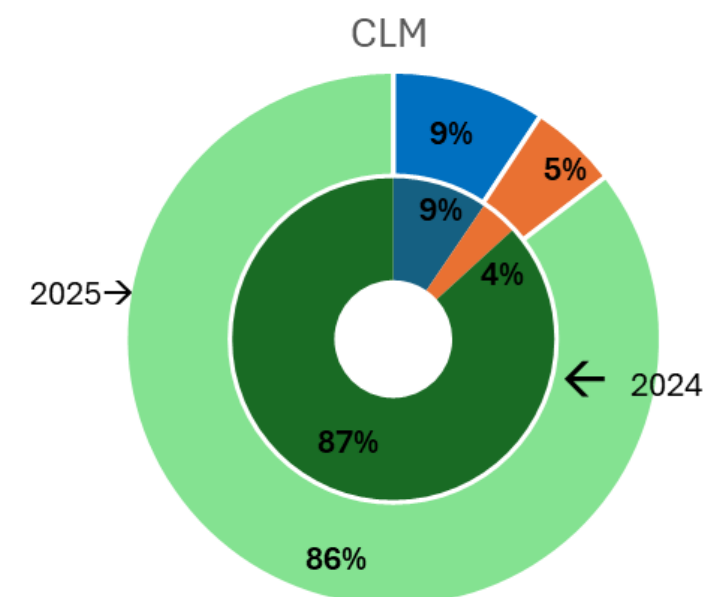
# Le budget de la CLM33

	2024	2025	Evolution
Frais support remb NAM	429 461,96 €	526 353,21 €	23%
Charges de personnel	168 722,17 €	302 203,03 €	79%
cars express	3 925 224,10 €	4 845 465,71 €	23%
<b>Total dépenses</b>	<b>4 523 408,23</b>	<b>5 674 021,95</b>	<b>25%</b>

participation car express	1 310 069,73 €	1 220 233,86 €	-7%
VMA	8 666 436,34 €	12 936 081,18 €	49%
<b>Total recettes</b>	<b>9 976 506,07</b>	<b>14 156 315,04</b>	<b>42%</b>

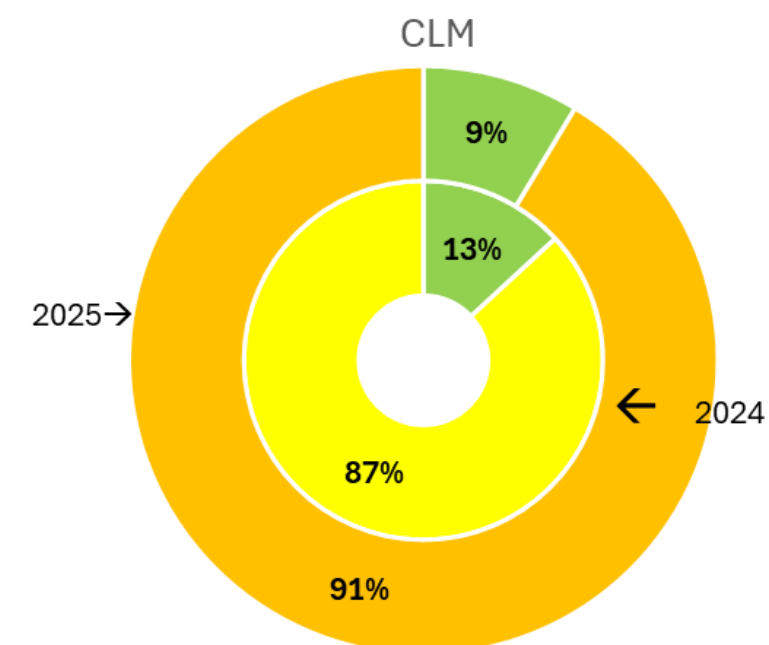
<b>Résultat</b>	<b>5 453 097,84</b>	<b>8 482 293,09</b>
Virement vers inv	- 1 453 097,84	- 5 000 000,00
Résultat Fct	4 000 000,00	3 482 293,09
Report N-1		4 000 000,00
<b>Résultat cumulé Fct</b>		<b>7 482 293,09</b>

CFU 2024 ET 2025 DEPENSES FONCTIONNEMENT CLM



■ Frais support remb NAM ■ Charges de personnel ■ cars express

CFU 2024 ET 2025 RECETTES FONCTIONNEMENT CLM



■ participation car express ■ VMA



# *Perspectives*

# 2026



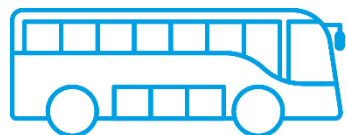
## Cars express

Nouvelles lignes de car express pour septembre 2026 :

- Ligne du Médoc Lesparre – Bordeaux
- Pour un total de 5 lignes en exploitation

Accomplissement et études :

- Finalisation du corridor Val de l'Eyre
- Enquête car express 410 (ligne Bassin-Nord / Bordeaux),
- Enquête car express 480 (ligne Beautiran / Le Haillan),
- Etat des lieux du déploiement des lignes de car express.



# Les études de communauté tarifaire en Gironde

---

En 2026, la Gironde entrera dans une phase de **finalisation des scénarios** élaborés en 2025.

L'objectif sera de les affiner sur le plan technique, en précisant les gammes, les paramètres, les profils et les niveaux de réduction, tout en les consolidant politiquement.

**Ces travaux s'appuieront sur une concertation approfondie** avec les élus et les autorités organisatrices de la mobilité, afin de garantir la cohérence des scénarios avec les orientations territoriales.

L'enjeu final est de converger vers un scénario soutenable, conciliant lisibilité pour l'utilisateur, équité territoriale et équilibre financier.

# Vélo Modalis en 2026

Un déploiement en trois phases successives :

- ➔ Phase 1 : Printemps 2026 ;
- ➔ Phase 2 : septembre – décembre 2026 ;
- ➔ Phase 3 : à partir de janvier 2027.

Ce phasage vise à sécuriser le déploiement, tout en permettant une montée en charge progressive du service.



Plusieurs chantiers engagés :

- La définition de la gamme tarifaire du service,
- L'enrichissement de l'application Vélo Modalis
- La création d'une application "Vélo parc Modalis" pour accéder aux AVS,
  - Le travail d'intégration du compte unique avec les opérateurs de vélos en et du prestataire développant le contrôle d'accès,
  - La promotion de l'utilisation de la carte Modalis comme support d'accès au service.

# Vélo Modalis en 2026

Un travail de développement d'une nouvelle offre « Vélo Dodo », visant à élargir les usages du VLS.

Cette offre permettrait aux usagers de ramener le vélo à leur domicile le soir, puis de le redéposer en station le lendemain matin afin de poursuivre leur trajet en train ou en car express.



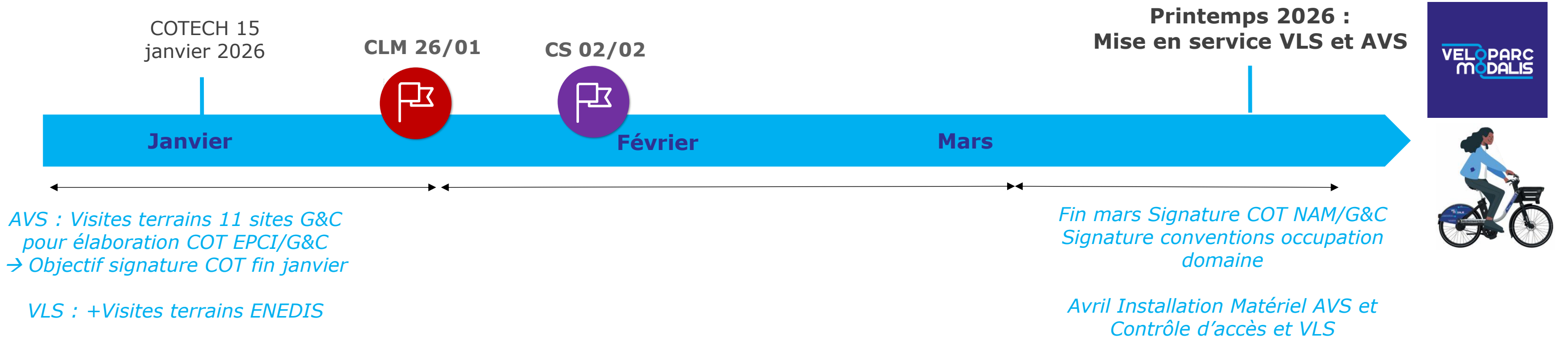
# Phasage

---

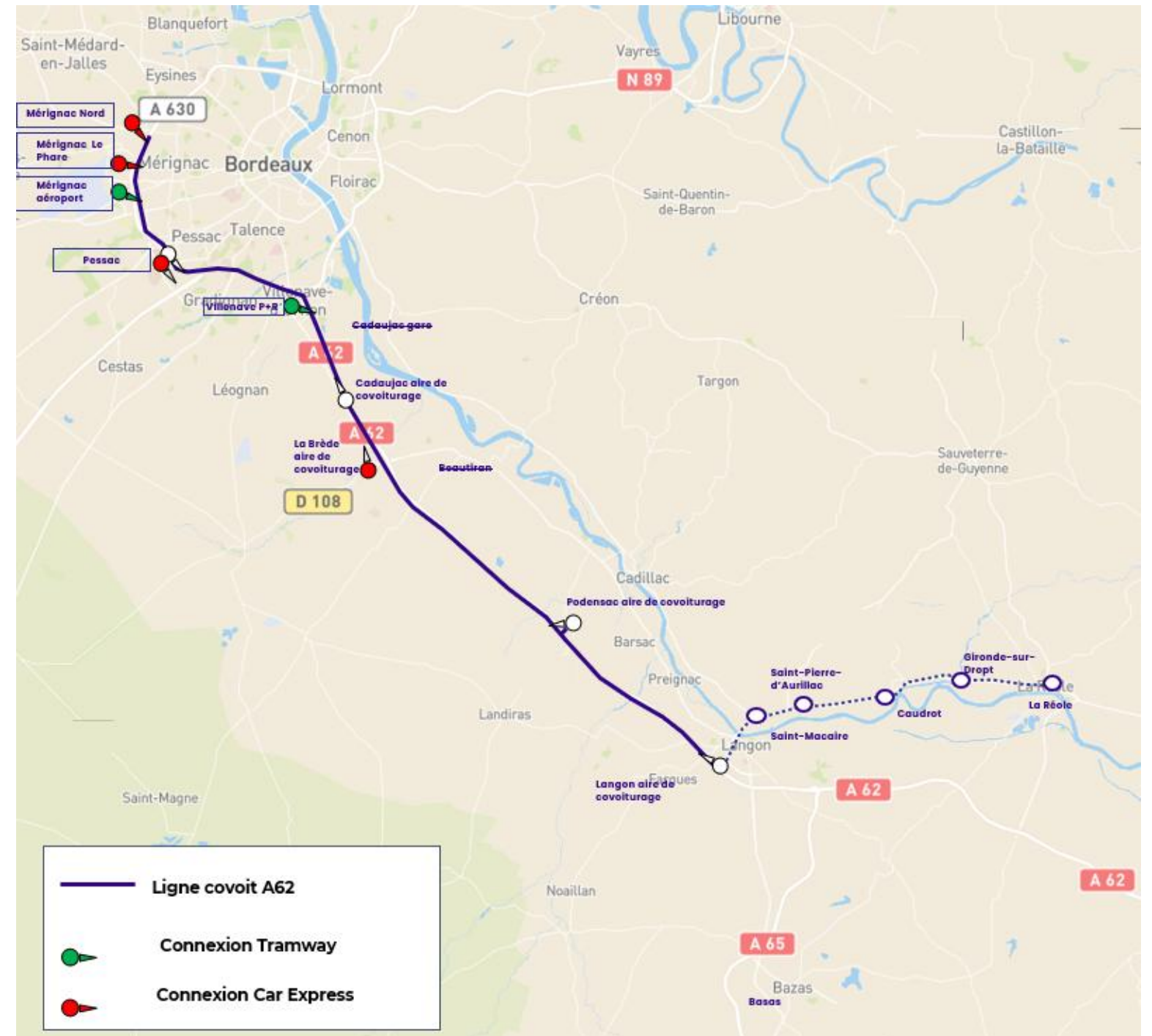
**Printemps 2026** → mise en service de 43 stations et 332 VLS du Nord Gironde, Sud Gironde, Créonnais et Médoc.

**Rentrée 2026** → mise en service de 55 stations et 402 VLS Ouest Gironde, Sud Gironde, Coteaux Bordelais, Est Gironde.

# Calendrier Phase 1



# Covoiturage express 2026 - Plan des lignes



# Covoiturage Express A10-A62

---

- Déploiement de deux lignes de covoiturage à haut niveau de service.
- Prestataire retenu pour l'exploitation, l'animation l'application et le déploiement du mobilier :



- Acteur reconnu du secteur du covoiturage, spécialisé notamment dans l'étude et l'exploitation de lignes.
- Expérience dans des projets similaires de lignes à haut niveau de service.



# Prochaines étapes

---

- Travaux préalables par les territoires (encoches, marquages au sol).
- Déploiement des arrêts, installation du mobilier de confort et d'information.
- Actions de communication et d'animation.
- Création de l'application et interfaçage avec l'univers Modalis.



**Ouverture conducteurs puis passagers.**

# Caractéristiques du service

- **Service ouvert de 6h à 21h, tous les jours.** Les conducteurs qui prennent des passagers seront rémunérés 2€ pour le premier passager puis 1€ par passager supplémentaire sur le même trajet
- Fermeture du service les jours fériés et pendant d'éventuelles périodes de vacances
- **Garantie départ et indemnisation siège libre en heures de pointe :**
  - de 6h30 à 9h en semaine vers Bordeaux
  - de 16h à 19h en semaine depuis Bordeaux

**Incitation siège libre (ISL) :**  
pour constituer l'offre conducteurs, 0,5€/trajet sont versés au conducteur :

- dès lors qu'il allume son application et met ses sièges libres à disposition.
- ou uniquement si il ne parvient pas à trouver de passager.

**Plafonnement des incitatifs :**

- Maximum 2 ISL par jour par conducteur
- Maximum 150 € d'ISL + IPP par mois par conducteur



**Commission Locale  
des Mobilités :  
Une promesse tenue !**

# Retour sur la promesse de la concertation 2023

---

## **Un financement local et autonome**

Une fiscalité dédiée aux projets girondins

Un budget tenu et des contributions stables sur le mandat

## **Une gouvernance collective au service des AOM**

50 CLM, COPIL et ateliers de concertation organisés et une équipe au service des AOM

## **Un projet au service des mobilités en Gironde**

Un projet multimodal déployé sur toute la Gironde



**Un projet qui  
sert tous les  
membres**

# Le projet de mobilités multimodal

## Cars express

4 lignes déployées + 2 à venir

Au total entre **300** et **350 km**

Des arrêts et PEM

**13** EPCI

Arès-Lège –  
Bordeaux

Créon –  
Bordeaux

Blaye –  
Bordeaux

Beautiran –  
Le Haillan

Val de l'Éyre  
– Bordeaux

Lesparre-Médoc  
– Bordeaux

## Covoiturage express

2 lignes

**27** points d'arrêts

**6** EPCI

Langon –  
Mérignac

Saint-Aubin-  
de-Blaye –  
Saint-Mariens  
– Mérignac

**Une offre complète à l'échelle de la Gironde, déployée entre 2024 et 2028**

## Abris vélo sécurisés

**60** pôles de mobilités équipés

**770** places

**20** EPCI

## Vélos libre- service

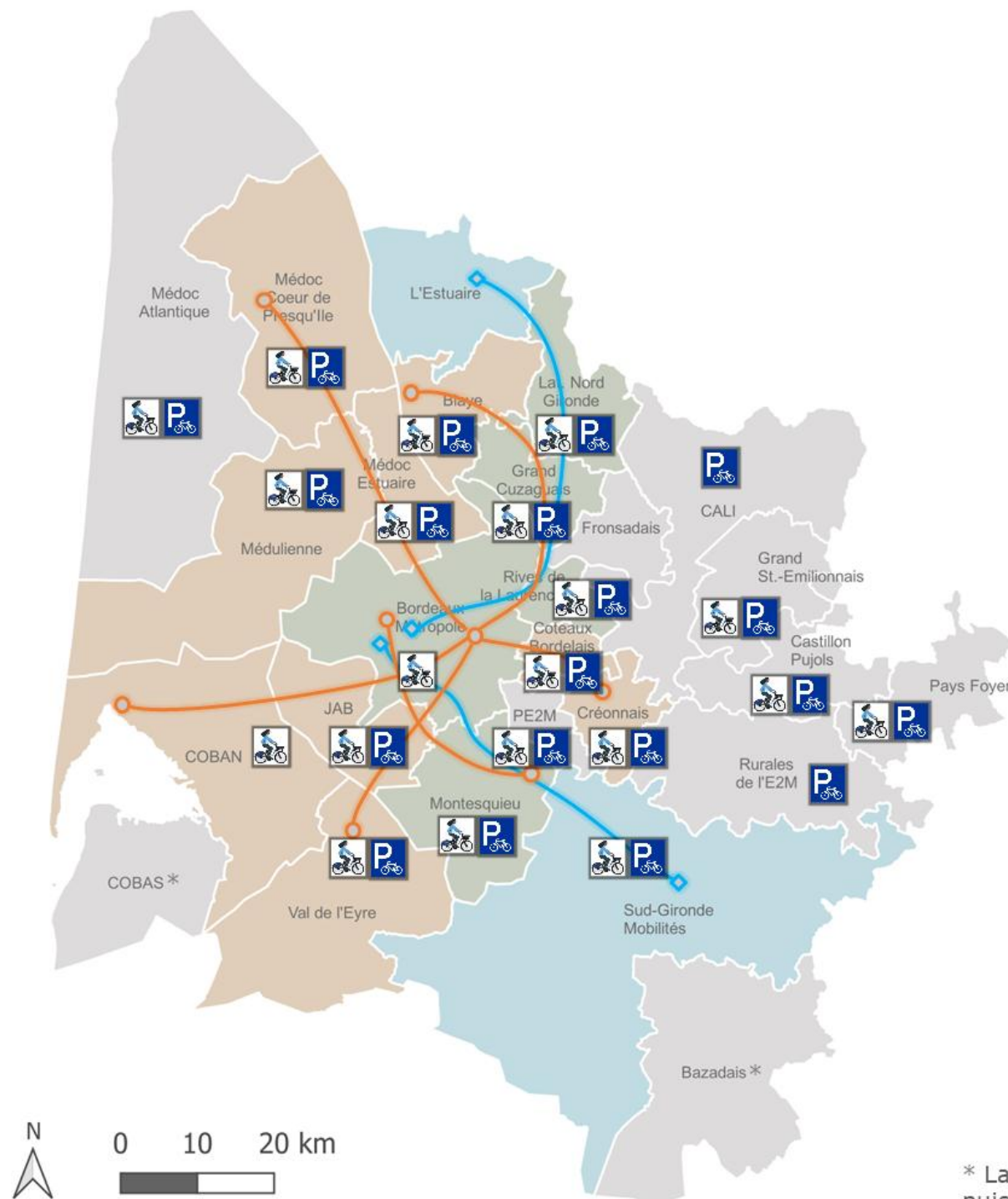
**841** vélos

**20** EPCI



**En parallèle, NAM met à disposition de ses membres de l'ingénierie mobilités dédiée et du support au gré des besoins**

# SERM routier : couverture de la Gironde

- L'ensemble des **territoires** disposent d'une **ingénierie et d'un support fournis** par NAM, en fonction de leurs besoins
- La grande majorité des territoires est dotée de **Vélos Libre-Service (VLS)** et/ou d'**Abris Vélos Sécurisés (AVS)**
- Un grand nombre est également **traversé par une voire plusieurs lignes de car express ou de covoiturage express**



## Légende

-  Lignes de car express
-  Lignes de covoiturage express

Le territoire a été doté ...



... en Vélos Libre-Service



... en Abri(s) Vélos Sécurisé(s)



... en arrêt(s) de Covoiturage express

... en arrêt(s) de Car express

\* La CA du Bassin D'Arcachon Sud et la CC du Bazadais ne contribuent pas en VMA puisqu'elles sont hors de l'aire urbaine bordelaise élargie.



# Un bon équilibre ressources / dépenses à maturité

# Constat : un VMA en fourchette haute des estimations, soit 12,1M€



- **6 lignes de cars** express : **13,8M€** (hors week-end) – 6,9M€ pour NAM
- Des projets complémentaires :
  - Un **Règlement d'intervention** pour cofinancer les **aménagements des lignes de cars express** (1,6M€ à 2M€)
  - **2 lignes de covoiturage express** :
    - Investissement de 800K€
    - Fonctionnement annuel compris entre 500K€ et 700K€
  - Déploiements **de Vélos Libre Service et d'Abris Vélos Sécurisés** (réseau structurant)
    - Investissement : 3,8M€ + 1,8M€
    - Fonctionnement : 1M€/an + 500K€/an

→ **Un résultat net cumulé à fin 2028, ceteris paribus, de 13,9M€**

→ **Une capacité d'autofinancement annuelle en 2028 estimée à 1 700K€/an, dont 50% de dotations aux amortissements**

# Des dépenses et ressources équilibrées

- **La fiscalité et les dépenses présentent un bon équilibre à maturité du projet en 2028 :**
  - **Les dépenses réelles de fonctionnement utilisent 85 % de la fiscalité**
  - **Les 15% restants de la fiscalité sont disponibles pour de l'investissement (~1,7M€\*)**
- **La réserve constituée en 2024/25 sera déployée :**
  - Investissements, hausse de la prise en charge de NAM sur des dépenses de fonctionnement, ...

<b>Recettes (VMA)</b>	<b>12 100 k€</b>
<b>Total charges en fonctionnement</b>	<b>11 314 k€</b>
Cars express	6 902 k€
Covoiturage express	547 k€
VLS	968 k€
AVS	503 k€
Support	1 000 k€
Études	400 k€
Dotation aux amortissements	998 k€

\* Sans prise en compte de l'inflation sur les charges ni les recettes et dont 50% de Dotations aux amortissements.



# **Débat d'Orientation Budgétaire 2026**

- 2026**
- Trajectoire pluri-annuelle**

# Orientations budgétaires 2026 et suivantes

## Un socle commun déjà engagé

---

- Contribution d'exploitation aux Cars Express à 50%  
➔ 7 121 459 € (*fonctionnement*)
- Lancement ligne de covoiturage  
➔ *Fonctionnement* : 705 600 €  
➔ *Investissement* : 807 298 €
- Lancement programme Vélo Modalis  
➔ *Fonctionnement* : 1 150 378 €  
➔ *Investissement* : 4 661 328 €
- Ingénierie et études mutualisées  
➔ 600 000 € (*fonctionnement*)

# Projection pluri annuelle



Taux de Capacité d'Autofinancement annuelle 2030 = 14,4%

Résultat net de fonctionnement cumulé 2030 = 6 316 372 €

Résultat net cumulé 2030 = 16 743 048 €

**→ Des marges de manœuvre importantes en investissement, et complémentaires en fonctionnement**

# Orientations budgétaires 2026 et suivantes

## Les demandes formulées

- Augmentation de la contribution d'exploitation aux Cars Express à 60%
  - ➔ *Bordeaux Métropole, RNA*
  - ➔ *Maturité : immédiate*
- Abondement aux projets de PEM dans une stratégie SER-M/Parkings relais
  - ➔ *Libourne, Langon, et autres CDC concernées par des projets de PEM*
  - ➔ *Maturité : en cours ou en prospective, horizon 3 – 7 ans*
- Cofinancement des projets de VR2+
  - ➔ *Etat, BM, CD33, COBAN, Jalle Eau Bourde*
  - ➔ *Maturité : en cours, horizon : 2027 à 2030*
- Autres (Via les Contrats Opérationnels de Mobilités)
  - ➔ *CDC non AOM, RNA*
  - ➔ *Maturité : en cours, horizon : CT*

# Focus aménagements de voiries

- Projets connus :
  - A10 : projet VR2+, financement Vinci Autoroute : sans objet
  - A62 : Projet VR2+, mais sans car express 18M€ : à conditionner à la réalisation du projet sur l'A10
  - RD 106 : projet favorable à la ligne express Bordeaux - COBAN, 13,2M€
  - RD 936 : projet favorable à la ligne express Bordeaux - Créon, 3,88M€

# Propositions pour les orientations budgétaires 2026 et suivantes

- Augmentation de la contribution d'exploitation aux Cars Express à 60%  
➔ *+1,4M€/an*
- Abondement aux projets de PEM dans une stratégie SER-M/Parkings relais  
➔ *jusqu'à 5M€ (Libourne, Langon...)*
- Cofinancement des projets de VR2+  
➔ *jusqu'à 5M€ (RD 106, RD 936, A62 ?)*
- Autres (Contrats Opérationnels de Mobilités ?)  
➔ *TAD ?*

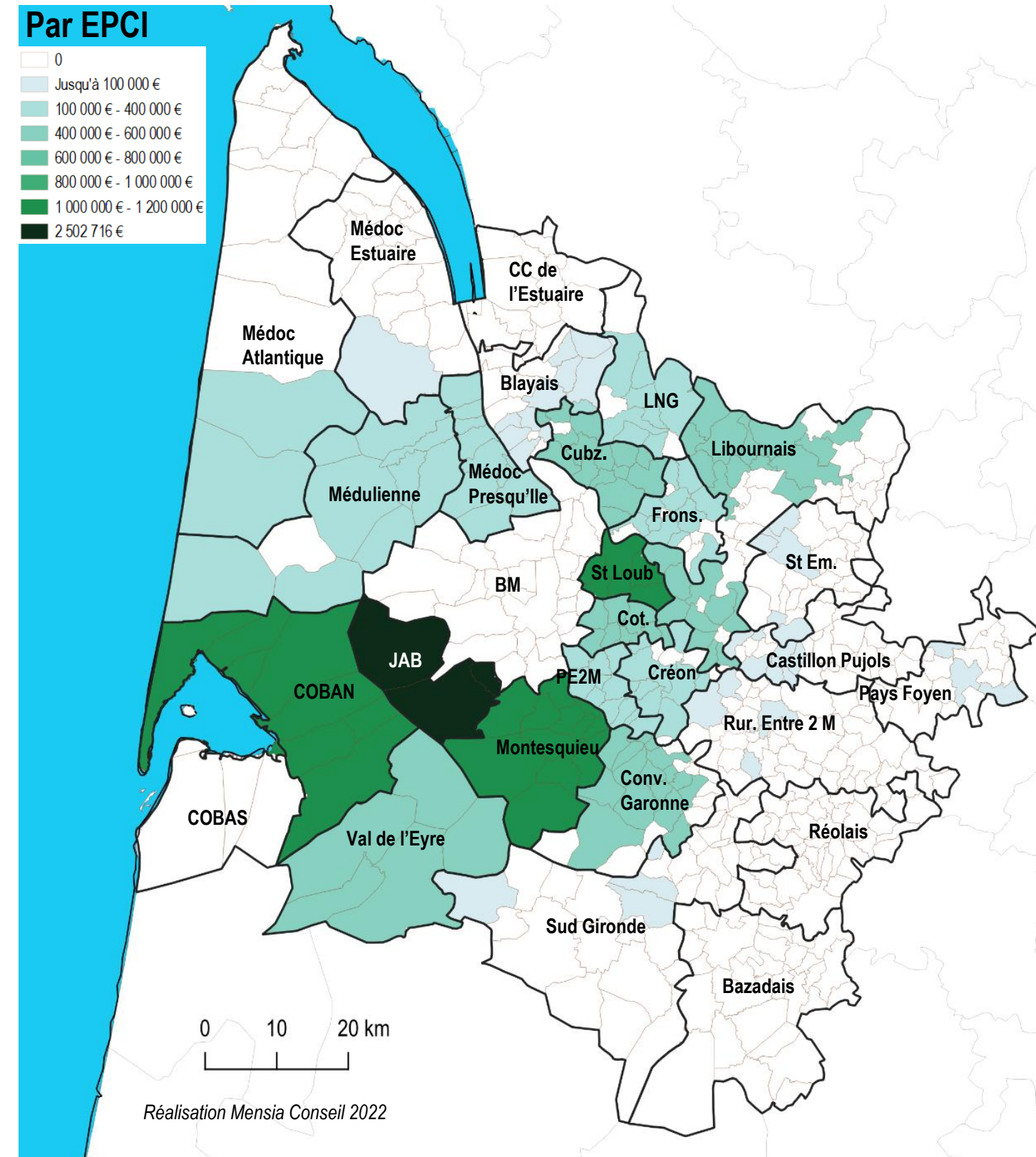


**Avis 2026\_002 :**

**PROJET D'AMENDEMENT VERSEMENT  
MOBILITES ADDITIONNEL**

# Application actuelle VMA selon la LOM

Discontinuité territoriale  
Iniquité fiscale  
Décorrélation projets / fiscalité





# **Tour de table**



# **Prochaine étape**

**23 février 2026: Budget Primitif**

**Merci de votre attention !**